



20 mai 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les Etats Généraux de la Polynésie française

UNE VOLONTE COMMUNE

Le Pays et l'Etat ont la volonté d'agir, de construire et développer ensemble un modèle de société adaptée à un développement économique, social et culturel durable et sain.

Les Etats Généraux sont une opportunité novatrice de concertation active afin de mettre en place une stratégie à court, moyen et long terme pour la Polynésie française. Le gouvernement, l'Etat, les politiques, la société civile, nous avons tous la responsabilité de s'exprimer, et d'agir pour garantir le succès des actions. Intégrer pour être acteur et s'appropriier le développement incontournable de la société en pleine mutation.

LES OBJECTIFS

1. Identifier les mesures à prendre et les moyens à mettre en place, tant sur le plan économique que social dans notre environnement insulaire.
2. Identifier les voies, les moyens et les actions du développement durable.
3. Adapter le partenariat entre l'État et la Polynésie française à la société en mutation.

LES THÈMES

1. Le plan de relance et renforcement de la cohésion sociale
2. La promotion et développement, culturel et artistique
3. les grands projets structurants et développement durable
4. La contribution des productions locales et le développement endogène
5. Le renforcement de l'efficacité des institutions de la Polynésie française
6. La mise en oeuvre d'un partenariat rénové entre la Polynésie française, les communes et l'Etat

L'ORGANISATION DES TRAVAUX

1. Rassemblement des représentants des institutions, des acteurs sociaux et économiques, et des représentants de la société civile
2. Les ateliers
 - a. Les enjeux
 - b. constat
 - c. objectifs et priorités
 - d. recommandations, préconisations, Les moyens, les acteurs, le calendrier
3. La synthèse générale et la validation des travaux
4. La présentation du bilan des travaux
5. La restitution des travaux en métropole

LA CONDUITE DES TRAVAUX

Le comité d'organisation est composé

- de cinq représentants de l'Assemblée de la Polynésie française
- de cinq représentants du gouvernement
- de cinq représentants de l'Etat

Le délégué général et les responsables du comité opérationnel des états généraux participent au comité d'organisation à titre d'observateur

Le délégué général aux états généraux est désigné par le Comité d'organisation. Il est le garant du bon déroulement des travaux qu'il supervise.

Le comité opérationnel : Il est le référent pour l'organisation et le suivi des états généraux. Il assure la relation entre le comité d'organisation et les différents acteurs participant à l'animation et aux travaux des ateliers. Il assure le secrétariat du comité d'organisation dont il prépare les travaux et à qui il rend compte du déroulement des travaux.

Les responsables d'ateliers (1 par atelier) désignés par le comité d'organisation, participent à la préparation, l'animation et la restitution des travaux en ateliers. Ils sont assistés par des prestataires.

Les services et personnes ressources participent à la préparation des ateliers et à la production des documents de synthèse destinés à aider les participants dans leurs réflexions.

SITE INTERNET www.etatsgenerauxdeloutremer.fr

L'outil Internet est l'un des moyens majeurs de recueil des contributions. La Polynésie française adhère à ce dispositif efficace, un relais idéal pour que chacun puisse s'exprimer.

Une rapide inscription donne accès à un 1er niveau de participation contributive pour y « poster » sa contribution. A un 2ème niveau de participation, les internautes pourront « commenter » certaines de ces contributions les plus représentatives. En effet, ce site s'adresse à tous les internautes, aux originaires d'outre-mer et ultramarins du Monde, aux citoyens, groupes, associations, ou élus locaux, à tout un chacun pour les informer en temps réel de la consultation locale, mais aussi pour leur permettre de s'exprimer à tout moment en ligne, et de suivre l'évolution des débats en ligne au jour le jour.

Les internautes ayant participé à la consultation seront régulièrement tenus au courant de la vie du site et des contributions par le biais de newsletters.

Dans quelques jours un site internet dédié (www.etatsgeneraux.pf) sera accessible afin de permettre à tous une participation accrue, même à distance, à cette vaste entreprise.

CONFERENCE DE PRESSE

Une conférence de presse se tiendra le **mardi 16 juin à la Présidence.**